

ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

La société TrampOline44 propriétaire et exploitante du trampoline parc, conformément à la loi, est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de ses salariés, notamment celle de ses animateurs sportifs.

Cependant, conformément au droit en vigueur, je reconnais que la responsabilité de TrampOline44 ne pourra être recherchée en cas d'accident ou dommage de toutes natures (matériels ou corporels) résultant de l'inobservation des consignes de sécurité et/ou conseils ou avertissements des salariés de TrampOline44 et/ou de l'utilisation inappropriée des équipements et installations, en particulier des différents trampolines et de leurs accessoires, par moi-même ou par les enfants mineurs placés sous ma responsabilité.

Je suis informé(e) que les dommages, préjudices ou incapacités de toutes natures (matériels ou corporels), m'impliquant, moi et/ ou les enfants mineurs placés sous ma responsabilité, doivent faire l'objet d'une assurance personnelle, pour moi-même et/ou les enfants mineurs placés sous ma responsabilité, auprès de la compagnie de mon choix et/ou de celle des parents des enfants mineurs placés sous ma responsabilité. En cas d'accident, je suis tenu(e) d'en faire la déclaration dans un délai de 48 heures à la compagnie d'assurances. TrampOline44 n'est pas responsable des objets perdus, volés ou détériorés dans l'enceinte de l'établissement, si moi et/ou les enfants mineurs placés sous ma responsabilité, n'avons pas respecté les consignes de sécurité de TrampOline44 et notamment si les objets n'ont pas été correctement déposés dans l'un des casiers verrouillés mis à la disposition des clients ou s'ils sont d'une valeur supérieure à cent euros.

CONDITION PHYSIQUE, SANTE et SECURITE

Je déclare que ma constitution physique et mon état de santé et/ou ceux des enfants mineurs placés sous ma responsabilité permettent de pratiquer le sport en général et que la pratique d'activités physiques ne risque pas d'altérer ma sécurité, ma condition physique et mon état de santé, et/ou ceux des enfants mineurs placés sous ma responsabilité, et ce, plus particulièrement concernant la pratique de toutes les activités proposées par TrampOline44 dont je reconnais avoir une parfaite connaissance. Je déclare qu'aucun des pratiquants ne fait plus de 100 kg. J'ai ainsi été informé(e) que, de façon générale, les activités TrampOline44 sollicitent plus particulièrement le système cardiovasculaire, le système respiratoire, les articulations, les ligaments et muscles des membres inférieurs et supérieurs, du dos, de l'abdomen et du cou et que ces activités sont, notamment et non exclusivement, contre-indiquées pour les femmes enceintes, les personnes sous anticoagulants, en insuffisance cardiaque ou respiratoire, souffrant de troubles de l'équilibre ou de déficit moteur ou de l'appareil locomoteur, les personnes malvoyantes ou encore les personnes porteuses d'une prothèse articulaire (hanche, genoux...).

En cas de doute, je dois demander un avis médical afin de confirmer mon aptitude et/ou celle des enfants mineurs placés sous ma responsabilité, à exercer une activité sportive, et plus particulièrement l'une de celles proposées par TrampOline44.

En aucun cas je ne considérerais que l'échauffement obligatoire avant d'accéder à l'aire de jeux et/ou les avis et conseils des animateurs sportifs constituent un test ou un diagnostic médical.

CONNAISSANCE DU « REGLEMENT »

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement TrampOline44 mis à ma disposition régissant ma participation et/ou celles des enfants mineurs placés sous ma responsabilité aux activités de l'établissement, et déclare adhérer sans restriction ni réserve aux règles de sécurité et d'hygiène de l'établissement.

Je certifie que j'ai expliqué le « règlement » de TrampOline44 aux enfants mineurs placés sous ma responsabilité et identifiés en haut de ce document. Je reconnais que le « règlement TrampOline44 est mis en œuvre pour la sécurité de tous les clients de l'établissement, y compris moi-même et/ou des enfants mineurs placés sous ma responsabilité. J'accepte donc que le non-respect de ces règles puisse entraîner mon exclusion temporaire ou définitive de TrampOline44 et/ou celle des enfants mineurs placés sous ma responsabilité, sans indemnisation ni remboursement du prix de l'entrée.

VIDEO, PHOTOS ET DROITS A L'IMAGE

Pour des raisons de sécurité et/ou pour participer à l'animation de TrampOline44, j'ai été informé(e) que, moi et/ou les enfants mineurs placés sous ma responsabilité, pouvons être filmés et/ou photographiés durant notre présence dans l'enceinte de l'établissement. J'accepte que TrampOline44 diffuse dans l'enceinte de l'établissement, en direct ou en différé, les images relatives à la pratique des activités de TrampOline44 (trampoline, jeux...) sur lesquelles nous apparaissions distinctement, moi et/ou les enfants mineurs placés sous ma responsabilité.

J'autorise TrampOline44 à diffuser ces images, notamment sur internet et sur les pages des réseaux sociaux TrampOline44.

Veillez faire précéder votre signature de la mention « Bon pour accord »

Mention :

Nom et Prénom du signataire :

Date :

Signature :

CONSIGNES ANNIVERSAIRE

- ✓ Pour une organisation optimale, vous nous avez adressé les conditions générales d'utilisation au plus tard 24 h avant le jour J.
- ✓ Utilisez notre modèle de [carton invitation](#), toutes les informations utiles sont indiquées
- ✓ Présentez-vous à l'accueil 30 minutes avant l'heure de début de la fête (**organisateur et invités**)
- ✓ L'activité sur l'aire de jeux (1 h ou 1 h 30) se pratique toujours avant de prendre le goûter. Celui-ci dure 30 minutes aux horaires indiqués lors de la réservation.

- ✓ Avant d'accueillir ses invités, le parent organisateur se présente à l'accueil pour prendre possession des bracelets et des chaussettes antidérapantes TrampOline44 et régler le solde de la facture.
- ✓ Pour des raisons d'hygiène, les chaussettes sont distribuées aux enfants lorsqu'ils auront rejoint le rez-de-chaussée (ne doivent pas être enfilées sur la mezzanine).
- ✓ Un membre de l'équipe vous indique le numéro de salle anniversaire et vous attribue un bac anniversaire destiné aux habits et chaussures.
- ✓ Des casiers sécurisés (code à 4 chiffres) sont disponibles à proximité des salles anniversaires pour les objets de valeur.
- ✓ Les enfants vont se diriger vers la zone d'attente prévue à cet effet (côté écran géant) et patientent jusqu'à ce que l'animateur les invite à entrer sur l'aire de jeux pour l'échauffement et les consignes de sécurité. Ensuite, ils pourront pratiquer l'activité sur l'aire de jeux pendant 1 h ou 1 h 30 (selon option choisie).

Goûter : A l'heure prévue, dirigez-vous vers la salle réservée

- Nous comptons sur vous pour que les heures d'entrée et de sortie en salle anniversaire soient rigoureusement respectées
- Le temps imparti pour le goûter est de 30 minutes, veuillez quitter la salle à l'heure, l'équipe devant intervenir pour la remettre en ordre avant l'anniversaire suivant.
- Un appel micro est lancé quelques minutes avant le début du goûter. Lorsqu'ils sont captivés par le jeu, les enfants ne l'entendent pas toujours mais vous pouvez les prévenir depuis la mezzanine qui surplombe l'aire de jeux.

Dans la salle anniversaire :

- L'eau est mise en place sur les tables dès que la salle est prête, gâteau, boissons et friandises sont servis lorsque les enfants sont installés.
- Le parent organisateur est tenu de rester dans la salle et de s'occuper du service.
- Des interrupteurs sont à votre disposition pour modifier l'intensité lumineuse
- Pour des raisons de sécurité, les bougies étincelles ne sont pas acceptées
- Pour le remplissage des pichets d'eau fraîche ou pour toute autre demande, rendez-vous au bar situé sur la mezzanine
- Pour permettre à l'anniversaire suivant d'entrer en salle à l'heure, merci de rassembler les verres, bouteilles, et déchets en bout de table.
- Une poubelle est à votre disposition pour les déchets et la vaisselle en carton.
- Ne laissez pas les enfants retourner sur l'aire de jeux (ils viennent de manger, ne sont plus échauffés, ils risquent de se blesser et ne sont pas comptabilisés dans la jauge)

Merci pour votre compréhension et d'avance merci pour votre aide 😊